

Midi Libre - mercredi 28 septembre 2022

locale

Une école intercommunale autonome au niveau énergétique



C'est à l'orée d'une forêt de chênes, avec en fond le panorama de la Séranne, que les enfants du Causse et Vallée sont désormais scolarisés. Implantés à Causse-de-la-Selle, les nouveaux bâtiments ont ouvert leur porte pour la rentrée (Midi Libre du 3 septembre).

D'une surface de 380 m², les structures modulaires sont dotées sur le toit de panneaux solaires dont la puissance permet une totale autonomie en énergie. Une aubaine en cette période de crise énergétique ! La mairie n'aura donc aucune facture d'électricité pour assurer le confort des 51 écoliers, répartis en deux classes multiniveaux.

Des menus bios

Il s'agit d'un projet architectural pensé spécialement pour le bien-être des enfants, de l'équipe pédagogique et du personnel encadrant. Un grand réfectoire et une cuisine assurent un service de cantine quotidien à prix abordable (3,80 €/repas), comprenant plusieurs menus bios chaque semaine. De plus, une grande salle polyvalente, nommée aussi salle de motricité, accueillera les activités programmées par l'ALSH les mercredis et durant les vacances.

Lors de l'inauguration, samedi 24 septembre, l'architecte, David Authenac, a évoqué le choix et le sens des matériaux. « La pierre nacrée des façades représente l'environnement minéral autour du site, la grille d'entrée en forme de feuilles manifeste l'arbre qui grandit dans les rochers et à travers l'expression du bois à l'intérieur du hall d'entrée ».

Au-delà d'un projet qui limite son incidence carbone, l'école est la preuve d'une belle fédération des quatre villages (*), unis en bonne intelligence, pour l'ouverture de ce regroupement scolaire. Sans quoi, le monde rural aurait des difficultés à offrir une éducation à ses jeunes habitants.

Tous les représentants des municipalités, de la communauté de communes, du Département, de la Région et de l'État étaient présents pour célébrer la réussite de ce projet. « C'est un investissement pour l'avenir de notre jeunesse », a souligné le maire, Philippe Doutremepuich. Les enfants des villages grandiront dans cet écrin de verdure et pourront étudier dans les meilleures conditions.

(*) Causse-de-la-Selle, Saint-Jean et Saint-André-de-Buèges et Pégairolles-de-Buèges.

Correspondant Midi Libre : 06 83 91 04 88